

Événements significatifs août 2026

Datum 9.10.2026
Sujet EDF
Region France
Kategorie Energy industry, Security, Environment

Les événements significatifs suivants ont été déclarés au niveau 0 en dessous de l'échelle INES à l'Autorité de sûreté nucléaire. Ils n'ont eu aucune conséquence sur la sûreté des installations ou sur l'environnement.

5 août 2026, événement significatif sûreté, unités de production n° 1 et 3

Une alarme signalant la fermeture d'une porte coupe-feu d'un local abritant des pompes du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur des unités de production n°1 et n°3 est apparue à plusieurs reprises en salle de commande.

À chaque occurrence, les équipes d'exploitation sont intervenues rapidement et ont procédé réactivement à la réouverture de la porte. Toutefois, ces fermetures intempestives ont entraîné une indisponibilité partielle du système de ventilation des pompes concernées.

14 août 2026, événement significatif sûreté, unité de production n° 3

En sortant d'un local abritant des pompes du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur de l'unité de production n°3, un intervenant a refermé la porte coupe-feu par réflexe lors de son passage.

La fermeture de cette porte a entraîné l'indisponibilité partielle du système de ventilation des pompes à un moment où la température extérieure était élevée.

Cette situation a conduit à considérer les pompes d'alimentation auxiliaire des générateurs de vapeur comme temporairement indisponibles.

Même si un agent de terrain a rapidement réouvert la porte, l'indisponibilité des matériels concernés a ainsi duré 6 minutes, ce qui est non conforme aux règles générales d'exploitation.

19 août 2026, événement significatif sûreté, unité de production n° 1

Le 17 août 2026 à 10 h 15, l'unité de production n° 1 est en fonctionnement lorsqu'une valeur incohérente est détectée sur un capteur de température associé au système de ventilation du puits de cuve du réacteur. Suite à la défaillance de ce capteur, par mesure de sûreté, les équipes d'exploitation considèrent que la limite de température maximale admissible est potentiellement atteinte.

Conformément aux Spécifications Techniques d'Exploitation, elles engagent alors la mise à l'arrêt de l'unité de production.

Parallèlement, des investigations sont menées afin d'identifier l'origine du dysfonctionnement. Elles permettent de rétablir la disponibilité de l'équipement à 12 h. Le système étant de nouveau opérationnel, la mise à l'arrêt de l'unité de production est interrompue.

20 août 2026, événement significatif sûreté, unité de production n° 3

Le 18 août 2026, un dysfonctionnement sur la régulation du niveau d'eau d'un des trois générateurs de vapeur de l'unité de production n°3 conduit à une baisse du niveau d'eau dans l'équipement.

Conformément à sa conception et aux dispositifs de sûreté qui le protègent, le réacteur s'est arrêté

automatiquement. *

* Les grappes de commande chutent automatiquement en moins de 3 secondes ce qui stoppe la réaction en chaîne dans le cœur du réacteur.

20 août 2026, événement significatif sûreté, unité de production n° 3

Le 18 août 2026, l'unité de production n°3 est à l'arrêt lorsqu'une température non conforme est détectée sur le moteur d'une motopompe du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur.

Conformément aux Règles Générales d'Exploitation, cet équipement est déclaré indisponible. Les équipes d'exploitation engagent alors les actions requises afin de placer le réacteur dans l'état d'exploitation prescrit.

Un diagnostic est réalisé afin d'identifier l'origine de l'anomalie. Il conduit au remplacement du moteur concerné, permettant ainsi de rétablir la disponibilité de l'équipement.

27 août 2026, événement significatif radioprotection

Toute personne intervenant en centrale nucléaire doit réaliser un contrôle d'absence de contamination avant de quitter le site.

Lors de l'un de ces contrôles de sortie, une alarme s'est déclenchée, signalant la présence de radioactivité sur une intervenante. Conformément aux procédures en vigueur, celle-ci a immédiatement été pris en charge par un agent du service de radioprotection.

Les investigations réalisées ont mis en évidence une contamination localisée sur la ceinture de l'intervenante. Des contrôles complémentaires effectués immédiatement ont confirmé l'absence de contamination sur ses autres effets personnels ainsi que dans le local où elle avait travaillé.

28 août 2026, événement significatif sûreté, unités de production n° 1 et 2

Lors d'une opération consistant à réaliser un appoint en eau borée dans un réservoir du système d'injection de sécurité du circuit primaire, une alarme apparaît en salle de commande. Celle-ci signale que la pompe utilisée pour effectuer cet appoint a été démarrée dans une configuration de circuit inadaptée.

La pompe est immédiatement arrêtée par les équipes d'exploitation. Après vérification de la conformité de l'équipement, les opérations peuvent reprendre normalement.

Événement significatif sûreté générique relatif à la remise en cause potentielle de la durée de qualification de servomoteurs

Sur les centrales nucléaires, l'ensemble des matériels requis pour la sûreté nucléaire répond à des exigences de qualification qui permettent de garantir leurs performances en toutes circonstances. Lors de contrôles réalisés sur la centrale de Cruas, il a été identifié des servomoteurs électriques de fourniture dite « conventionnelle » montés sur des repères fonctionnels ayant des exigences de qualification supérieure : K3 (tenue au séisme) ou K3ad (séisme et ambiances dégradées, incluant l'irradiation).

Suite à cela, EDF a réalisé une enquête sur les modèles de servomoteurs installés sur l'ensemble des matériels K3/K3ad du palier concerné (centrales de 900 MW), identifiant ainsi un périmètre commun de servomoteurs concernés par ce montage de modèle inadéquat.

L'analyse réalisée a montré que l'installation initiale de ces modèles de servomoteurs était connue et volontaire. Des essais d'ensemble et mises à niveau avaient d'ailleurs été réalisés au cours du cycle de vie des matériels sans en demander le remplacement. Toutefois, à date d'aujourd'hui, des évolutions du niveau d'exigence, concernant notamment le vieillissement des installations, ne permettent plus d'exclure qu'une dégradation anticipée de ces matériels pourrait causer une perte

de fonctionnalité du servomoteur en situation sismique ou accidentelle.

EDF a donc, engagé des actions visant à renforcer la surveillance du bon état de ces matériels, et après approvisionnement, procédé au remplacement de ces servomoteurs électriques.

Il n'y a eu aucune conséquence réelle la sûreté des installations, la sécurité du personnel ni l'environnement.

Cependant, en raison d'une anomalie de conception, cet évènement a conduit EDF à déclarer à l'autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection, le 3 juillet 2026, un événement significatif pour la sûreté à caractère générique au niveau 0 sous l'échelle INES, qui en compte 7, pour les centrales nucléaires de Blayais, Chinon, Cruas, Dampierre, Gravelines, Saint-Laurent et Tricastin.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-du-tricastin/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-du-tricastin/evenements-significatifs-aout-2026>